



Dans le cadre de la vulgarisation de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la CNOP a organisé une formation des formateurs les 19, 20 et 21 décembre 2013 à la Maison des Aînés de Bamako.

En effet, le Mali est signataire de cet Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). La mise en application intégrale de cette convention devait être effective à compter du 16 Mai 2013 à l'instar des 17 autres États partie cosignataires. Ainsi, depuis plus d'une décennie on note un engouement pour les sociétés coopératives comme modèle d'entrepreneuriat adapté au monde rural. Nombre de ces coopératives se trouvent encadrées par la CNOP qui se trouve confrontée à la nécessité de mettre à leur disposition ce nouvel outil juridique à travers une série de formations d'une part et d'un accompagnement pratique pour leur permettre de se l'approprier

d'autre part. Dans le cadre de la vulgarisation